être connue, mais ce fut en vain. Cependant, samedi passé, ayant appris que les parents de la petite fille s'étaient absentés, laissant leur demoiselle seule dans la maison, elle s'y est rendue et est parvenue à la décider à faire un tour de promenade avec elle; elle lui promettait de la conduire au lieu où se trouvait sa mère. Confiante dans ces paroles artificieuses, l'enfant a suivi cette femme dans la campagne sans savoir réellement où elle allait. Elles arrivèrent après deux heures de marche à un village appelé Jaramann; mais la petite fille n'y trouvant pas sa mère, se mit à pleurer. Les paysans, voyant ainsi arriver dans leur village une femme toute seule avec une enfant en pleurs qui demandait sa mère, qui conçu des soupçons, et le lendemain matin, ils les ont fait accompagner par deux des leurs. Arrivés à un quart d'heure de la ville, les conducteurs croyant s'être suffisamment acquittés de leur devoir, les ont laissé continuer leur route et s'en sont retournés à leur village. Mais à peine s'étaient-ils éloignés que la méchante femme, fit prendre à sa jeune compagne un chemin détourné et l'ayant laissée seule et croyant n'avoir plus rien à craindre, elle a commencé par s'emparer des bijoux, objets de sa convoitise. Mais il paraît qu'elle n'était pas tranquille; elle craignait d'être découverte, poursuivie et punie; alors, non contente d'avoir commis un vol d'une manière aussi horrible, elle a voulu consommer son crime par l'assassinat. Elle tire un couteau caché dans sa ceinture, et d'une main ferme, prenant la jeune chrétienne, elle veut l'égorger. A cette vue, la pauvre enfant pousse un cri et, sentant le couteau froid sur sa gorge tout prêt à lui ôter la vie, elle en saisit la lame tranchante et l'éloigne d'elle avec force. Par bonheur, tout d'un coup, un homme parut sur la route; l'assassin effrayé s'échappa, laissant sa victime étendue par terre et sans connaissance. Il ne fut pas difficile au voyageur de deviner la scène horrible qui se passait entre la fille évanouie et la femme qui fuyait. Il retourne aussitôt sur ses pas et en prévient la garde. L'assassin a été sur le champ arrêté et conduit en prison, et la jeune fille n'est revenue à elle qu'entre les bras de sa mère. On juge probablement la coupable dans le courant de la semaine prochaine.

Son Exc. Nemik pacha, général en chef de l'armée d'Arabie, est arrivé à Damas, jeudi dernier, 16 du mois courant. Il. LEXC. Safvet pacha, gouverneur-général du Liban, et Réchid pacha, président du conseil, avec tout l'Etat-major, sont allés à sa rencontre et l'ont reçu à deux heures de la ville.

On nous écrit d'Alep, 18 décembre, que le choléra en était à deux journées du côté du Nord, dans une petite ville appelée Bireidjik ou Birè sur l'Euphrate. On ajoute que beaucoup à Alep; mais le pacha a pris des mesures pour empêcher les relations de la Mésopotamie avec cette grande ville.

EGYPTE. ALEXANDRIE, 29 *décembre* — Le Pacha continue de résider au Caire. On pense généralement que son départ pour la Haute-Egypte aura lieu dans la première quinzaine de janvier. S. A. sera accompagnée par M. Zizinia, consul-général de Belgique.

Le consul-général d'Angleterre devait partir aujourd'hui du Caire pour Thebes, où doit également se rendre l'ex-gouverneur général des Indes, sir H. Hardinge, incessamment attendu de Bombay à Cosseïr.

On ne pense pas que le consul-général de France fasse le voyage de la Haute-Egypte.

Le consul-général d'Autriche est parti le 26 pour le Caire, où se trouvent tous ses collègues en ce moment.

Les dernières nouvelles reçues d'Ibrahim pacha sont satisfaisantes, mais elles ne disent encore rien de l'époque du retour de S. Exc.

Saïd pacha se trouve encore depuis quelques jours.

Les travaux du Barrage continuent à être poussés avec la plus grande activité. Ces travaux sont favorisés par la baisse du Nil qui, cette année, est plus prononcée que les années précédentes. Il est question d'affecter, à cette œuvre monumentale, cent mille hommes qui seront principalement employés à creuser les canaux. Le Pacha a donné des ordres pour que toutes les administrations mettent à la disposition de l'ingénieur en chef, M. Mougel, tout ce dont celui-ci croira avoir besoin.

Le vapeur anglais de Southampton pour Bombay, qui arrive ordinairement du 19 au 21 de chaque mois à Alexandrie, n'est arrivé cette fois que le 26, par suite des mauvais temps qu'il a rencontrés dans sa traversée. Il est reparti le même jour pour Southampton avec les passagers venus par le vapeur de Bombay.

EXTERIEUR.

FRANCE. PARIS, 31 *décembre*. — Le 28, le Roi a ouvert en personne la session des chambres.

A l'arrivée de la Reine et des princesses, toute la salle se leva aux cris de *vive la Reine! vive Mme la duchesse d'Orléans! vive le comte de Paris!*

La grande députation de la chambre des pairs, ayant à sa tête M. le comte Portalis, vice-président, et la grande députation de la chambre des députés, ayant à sa tête M. Sapey, président d'âge, après avoir reçu le Roi à son entrée, se rendirent à la salle et prennent les places qui leur sont assignées.

Le Roi salue l'assemblée, s'assied, se couvre, et prononce d'une voix assurée le discours suivant :

« Messieurs les Pairs, Messieurs les Députés,

« Je suis heureux, en me retrouvant au milieu de vous, de n'avoir plus à déplorer les maux que la cherté des subsistances a fait peser sur notre patrie. La France les a supportés avec un courage que je n'ai pu contempler sans une profonde émotion. Jamais, dans de telles circonstance, l'ordre public et la liberté des transactions n'ont été si généralement maintenus. Le zèle inépuisable de la charité privée a secondé nos communes efforts. Notre commerce, grâce à sa prudente activité, n'a été que faiblement atteint par la crise qui s'est fait sentir dans d'autres états. Nous touchons au terme de ces épreuves. Le ciel a béni les travaux des populations, et d'abondantes récoltes ramènent partout le bien-être et la sécurité. Je m'en félicite avec vous.

« Je compte sur votre concours pour mener à fin les grands travaux publics qui, en étendant à tout le royaume la rapidité et facilité des communications, doivent ouvrir de nouvelles sources de prospérité. En même temps que des ressources suffisantes continueront d'être affectées à cette œuvre féconde, nous veillerons tous avec une scrupuleuse économie sur le bon emploi des revenus publics, et j'ai la confiance que les recettes couvriront les dépenses dans le budget ordinaire de l'Etat qui vous sera incessamment présenté.

« Un projet de loi spécial vous sera proposé pour réduire le prix du sel, et alléger la taxe des lettres dans les mesures compatibles avec l'état de nos finances.

« Des projets de loi sur l'instruction publique, sur le régime des prisons, sur nos tarifs de douanes, sont déjà soumis à vos délibérations. D'autres projets vous seront présentés sur divers sujets importants, notamment sur les biens communaux, sur le régime des hypothèques, sur les Monts-de-Piété, sur l'application des Caisses d'Epargne à de nouvelles améliorations dans les conditions des classes ouvrières. C'est mon vœu constant que mon gouvernement travaille, avec une sollicitude égale à développer en même temps la moralité et le bien-être des populations.

« Nos rapports avec toutes les puissances étrangères me donnent la confiance que la paix du monde est assurée. J'espère que les progrès de la civilisation générale s'accompliront partout par le concours des gouvernements et des peuples, sans altérer l'ordre intérieur et les bonnes relations des états.

« La guerre civile a troublé le bonheur de la Suisse. Mon Gouvernement s'était entendu avec les Gouvernements d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie pour offrir, à ce peuple voisin et ami, une médiation bienveillante. La Suisse reconnaîtra, j'espère, que le respect des droits de tous et le maintien des bases de la Confédération Helvétique peuvent seules lui assurer les conditions durables de bonheur et de sécurité que l'Europe a voulu lui garantir par les traités.

« Mon Gouvernement, d'accord avec celui de la Reine de la Grande-Bretagne, vient d'adopter les mesures qui doivent parvenir, enfin, à rétablir nos relations commerciales sur les rives de la Plata.

« Le chef illustre qui a long-temps et glorieusement commandé en Algérie, a désiré me reposer de ses travaux. J'ai confié à mon bien-aimé fils le duc d'Aumale la grande et difficile tâche de conserver cette terre française. Je me plais à penser que, sous la direction de mon Gouvernement et grâce au courage laborieux de la généreuse armée qui l'entoure, la vigilance et son dévouement assureront la tranquillité, la bonne administration et la prospérité de notre établissement.

« Messieurs, plus j'avance dans la vie, plus je consacre mon dévouement au service de la France, aux soins de ses intérêts, de sa dignité, de son bonheur; tout ce que Dieu m'a donné et me conserve encore d'activité et de force. Au milieu de l'agitation que fomentent des passions ennemies ou aveugles, une conviction m'anime et me soutient, c'est que nous possédons, dans la monarchie constitutionnelle, dans l'union des grands pouvoirs de l'Etat, les moyens de surmonter tous les obstacles, et de satisfaire à tous les intérêts moraux et matériels de notre chère patrie. Maintenons fermement, selon la Charte, l'ordre social et toutes ses conditions. Garantissons fidèlement, selon la Charte, les libertés publiques et tous leurs développements. Nos institutions restent intact, aux générations qui viendront après nous, le dépôt qui nous est confié; et elles nous béniront d'avoir fondé et défendu l'édifice à l'abri duquel elles vivront heureuses et libres. »

Ce discours est ainsi de marques d'enthousiasme dont nous avons rarement vu peu d'exemples.

Les pairs, les députés, les ministres, les maréchaux et tous les spectateurs, qui s'étaient tenus assis pendant le discours de S. M., se levèrent spontanément, en faisant longtemps retentir les cris de *vive le Roi!*

Après avoir le discours, les nouveaux députés ont été admis à prêter serment, et la session a été déclarée ouverte par le garde des sceaux.

Le 29, la chambre a procédé à la nomination de son président pour la session nouvelle. Le nombre des votans étant de 363, la majorité absolue était de 182.

M. Sauzet, porté par le parti conservateur, a eu 227 voix. M. Odilon Barrot, porté par l'opposition, a eu 105 voix. Les 31 autres voix se sont perdues en billets nuls, ou bien sur M. Dupin et sur M. Dufaure.

M. Sauzet a donc été proclamé président.

La chambre, avant de nommer son président, avait constitué ses bureaux. Le parti conservateur en a eu 8 sur 9. Dans le seul bureau où l'opposition ait eu la majorité, cette majorité ne s'est portée sur M. Thiers qu'au troisième tour de scrutin, et à une seule voix.

Le 30, la chambre a conservé la première partie de sa séance à l'élection des quatre vice-présidens. Au premier tour de scrutin, les quatre candidats proposés par le parti conservateur ont été nommés à des majorités considérables. Ce sont MM. Bignon, Lepelletier-d'Aulnay, le maréchal Bugeaud et Delessert.

— Le 29, la chambre des pairs s'est assemblée. Après la formation du bureau provisoire, M. Eugène Cauchy a donné lecture du procès-verbal de la séance royale.

Après avoir tiré au sort les bureaux, la chambre a passé à la nomination des secrétaires définitifs.

La chambre s'est ensuite retirée dans ses bureaux pour procéder à leur organisation ainsi qu'à la nomination des membres du comité des pétitions et des membres de la commission qui doit préparer le projet d'adresse en réponse au discours du Roi.

— On lit dans le *Journal des Débats* du 31 : Nous avons le regret d'annoncer que S. A. Madame Adélaïde, sœur du Roi, vient de succomber à la maladie dont elle était atteinte depuis plusieurs jours; elle a expiré ce matin à trois heures et demie, après avoir reçu, pendant la nuit, les secours de la religion en présence du Roi et de la famille.

La France entière s'associera au deuil de la famille royale, qui vient de perdre dans la personne de Mme Adélaïde, sœur de S. M., une princesse recommandable autant par la distinction de son esprit et l'élévation de son caractère, que par les heureuses qualités de son cœur. La princesse Adélaïde professait pour son auguste frère la plus tendre affection. Dans une foule de circonstances, elle a montré sa sympathie pour nos institutions libérales. Son nom bénî des malheureux était, du reste, entouré partout de vénération et de respect, et sa mort inspire des regrets universels.

Mme Eugénie-Adélaïde-Louise princesse d'Orléans était née le 23 août 1777; elle était donc âgée de 70 ans 4 mois et 8 jours.

La princesse Adélaïde a institué le prince de Joinville son héritier universel. Elle sera inhumée à la chapelle dynastique de Dreux. Les deux chambres se sont transportées chez le Roi pour lui témoigner la part qu'elles prennent à la douleur de la famille royale.

— Abd-el-Kader vient de faire sa soumission à la France. Envoyé par les Marocains et par notre ennemi, il ne pouvait plus sauver ni défaire; mais il avait encore la possibilité de gagner le Sud avec quelques cavaliers; il s'est décidé à se confier à la générosité de la France. C'est un homme vaillant, dont sa présence au milieu des tribus qui ont encore un grand attachement pour lui, pouvait nous susciter de bien dangereux embarras.

« Arrivé à Nemours le 23 au matin, j'en suis reparti le 24 emmenant son bord l'ex-émir, sa famille et quelques-uns de ses proches.

« En arrivant ce matin ici, j'ai fort heureusement trouvé en rade l'*Admiralé*, que j'ai chargé d'apporter en France, à la fin, la vaine et dernière tentative d'Abd-Kader et Abd-el-kader lui-même. Ce bâtiment ira d'abord à Port-Vendres déposer les lettres, puis se rendra à Toulon avec ses passagers. Dans le cas où la République qu'il doit déposer au pouvoir de ces points, serait arrêtée par une cause quelconque, je vous l'envoie également par le courrier direct, en vous priant de l'adresser demain, de Marseille, au ministre de la guerre.

« Agréez, mon cher général, l'assurance de ma haute considération.»

Le lieutenant général, gouverneur-général de l'Algérie.

H. D'ORLÉANS.

Les journaux de Toulon annoncent qu'Abdel-Kader et sa suite, qui se composent de 50 personnes, sont arrivés dans ce port le 29 décembre, à 6 heures du matin.

ANGLETERRE. LONDRES, 29 *décembre*. — La sanction royale a été donnée au bill sur la répression des délits et crimes en Irlande. Ce bill aura désormais force de loi. Le bill des chemins de fer irlandais a également été sanctionné. Avis a été donné de cette sanction au commencement de la séance du 30.

Sur la proposition du marquis de Lansdowne, la Chambre des Lords s'est ajournée au 3 février prochain.

Dans la Chambre des Communes, après la première lecture du bill en faveur des juifs, lord John Russel a pareillement fait la motion d'un ajournement jusqu'au 3 février.

— La Banque d'Angleterre vient de faire subir à son taux d'escompte une réduction nouvelle. Elle l'a mis à 5 pour 100. C'est, en quelques semaines, un abaissement de 3 pour 100. La grande quantité d'or qui a été apportée en Angleterre d'Amérique et du continent, a qui ne cesse pas d'y affluer, donne à la Banque toute sécurité. Les faillites qui ont eu lieu en trop grand nombre, ont fait disparaître toutes les maisons qui s'étaient compromises par des spéculations hasardées. Le temps d'arrêt a été assez long. Il s'agit maintenant de rendre de l'activité à l'industrie et au commerce britannique. Le pain est à bon marché; le coton, qui était fort cher, a subi une diminution extraordinaire. Ce sont, pour l'industrie anglaise, des chances favorables auxquelles va ajouter beaucoup la réduction du taux de l'intérêt. Si les Compagnies de chemins de fer ont le bon esprit de ralentir leurs appels de fonds qui, par leur exagération et par la rapidité avec laquelle ils se succédaient, ont contribué si activement à aggraver et même à provoquer la crise, l'Angleterre avant peu sera rentrée dans son assiette ordinaire.

— Les journaux de Londres du 24 donnent le texte de la convention postale signée à Londres le 6 décembre 1847 entre la France et l'Angleterre, et dont les ratifications ont été échangées le 20 du même mois.

ILLYRIE. TRIESTE, 12 *décembre*. — L'Empereur de Russie, pour prélude sans doute au traité de commerce projeté entre la Russie et l'Autriche, et de la conclusion duquel est chargé le conseiller d'Etat de Tengoborski, vient de publier un ukase, en date du 1er octobre, en vertu duquel les articles de commerce importés en Russie par les frontières autrichiennes, seront traités, dès du 1er décembre, à un droit beaucoup moins élevé que par le passé. Le tarif est le même que celui établi pour la Prusse.

RUSSIE. ST-PÉTERSBOURG, 10 *décembre*. — Par un ukase impérial du 20 novembre dernier, les paysans serfs, dans toutes les parties de la monarchie, auront le droit d'acheter dans les ventes publiques les biens de leurs propriétaires fonciers. (Par cet achat, ils acquièrent tous les droits qui se rattachent à la propriété vendue.) Ils pourront revendre leudis biens et faire remplir toutes les conditions appartenant à des propriétaires libres. Mais il faut que toute la commune y coopère, et qu'un certain terrain à cultiver reste dans leur propriété inaliénable et exempte de toutes attachés. Par cette acquisition ils entrent, comme propriétaires libres de biens fonciers, dans la juridiction immédiate du ministère des domaines de l'empire; ils seront soumis, comme tous les autres paysans de la Couronne, aux contributions légales et aux servitudes du paysannat pour toujours dégagés de l'intérêt du *le biens fonciers* qui dépendent des dispositions arbitraires des propriétaires, et qui pèse encore sur tous les paysans serfs en Russie. On attend prochainement un autre ukase qui contiendra, assure-t-on, une réforme totale des rangs dévolus dans la caste des fonctionnaires, si nombreuse en Russie.

ESPAGNE. MADRID, 24 *décembre*. — Il paraît positif que MM. Mon et Pidal refusent d'entrer au ministère; il a fallu des jours songer à une autre combinaison. Voici à ce que l'on assure dans les cercles d'ordinaire bien informés, les arrangemens dans le secret desquels la *Gazette* mettra demain le public.

Le général Narvaez continuera de présider le conseil des ministres, mais ira sans portefeuille; le général Figueras sera ministre de la guerre; M. Beltran de Lys, ministre de la marine, doit passer aux finances; M. Mariano-Roca de Togorres aura le portefeuille de la marine.

La démission de M. Orlando sera officiellement annoncée.

— Les membres de la majorité de la chambre ont tenu une réunion non publique dans le local dit de la Trinidad. Un profond secret entoure l'entourer la délibération de cette assemblée, qui doit statuer sur l'accusation à porter contre le ministère Salamanca.

PORTUGAL. LISBONNE, 20 *décembre*. — Notre population est dans la consternation depuis quatre jours. Cinq secousses de tremblement de terre ont eu lieu, et l'on dit que le fameux tremblement de terre du temps du marquis de Pombal commença de la même manière. Depuis ce matin, nous avons eu des secousses. Il est bien à désirer que quelque horrible catastrophe ne suive pas ces oscillations...

En politique, on est généralement convaincu que le ministère Saldahna n'aura pas de durée, et qu'avant l'ouverture des chambres l'homme indispensable, Costa Cabral, revienda aux affaires.

ITALIE. ROME. — La *Patria* du 17, raconte que, dans la séance de la Consulte de Rome, le 11 décembre, pendant que l'on délibérait sur la question de savoir si l'on donnerait de la publicité aux débats de cette assemblée, le comte Luigi Mastai, neveu du Pape et membre de la Consulte, soutint que cette assemblée représentait exactement le conseil d'Etat de France, et que ses actes ne devaient point être livrés à la publicité; s'était vouloir ravir au souverain son indépendance, et s'attaquer à cette suzeraineté à laquelle il était si dangereux et si difficile de porter atteinte, comme Napoléon lui-même l'avait éprouvé.

Le conseiller Lauri a pris la parole pour réfuter ce discours, et il a démontré aisément qu'il n'y avait aucune similitude entre une représentation consultative (*rappresentanza consultiva*) et un conseil de d'Etat comme celui de la France. Pendant que l'orateur prononçait ces paroles, l'attitude de l'assemblée prouvait assez que la majorité était de son avis (ainsi que le vote subséquent l'a d'ailleurs établi). Mais alors le comte Luigi Mastai s'approcha du président (le cardinal Antonelli) et lui parla à l'oreille.

Le président se leva et rappela à l'assemblée que dans un entretien qu'il avait eu avec le Pape, en présence du conseiller Minghetti et d'autres membres de l'assemblée, le Souverain-Pontife s'était montré peu favorable à la publicité. Le conseiller Minghetti sollicita de répondre qu'une conversation n'était point un engagement officiel. Mais le président lui ayant dit que l'existence d'une opinion émise à la hâte, d'une opinion qui pouvait s'être modifiée; que tout indiquait même que cette modification avait eu lieu.

M. Minghetti a d'ailleurs, ajoute la *Patria*, signalé l'inconvénient qu'il y avait à faire intervenir ainsi le nom et l'opinion supposée du Pape au milieu des délibérations de la Consulte, la Consulte ayant avant tout pour mission de faire reconnaître son opinion sincère et loyale sans se laisser détourner de cette franchise par aucune considération. Le cardinal Antonelli se rangea à l'avis exprimé par M. Minghetti, avis que partagea d'ailleurs, comme on sait, une majorité imposante (20 voix contre 4), en se prononçant pour la publicité.

— Nous lisons dans une lettre de Rome du 18 décembre que le public attend avec une certaine anxiété un *moto proprio* relatif au conseil des ministres, dont on s'occupe activement. Il est vivement à désirer, écrit-on, que le gouvernement pontifical fasse une part aux laïques dans la nouvelle organisation des ministères. Ce serait le moyen de donner satisfaction à l'opinion publique, qui se préoccupe de la demande adressée par la Consulte d'Etat au gouvernement afin d'obtenir la publication de ses délibérations.

On prétend qu'il se répand une certaine agitation dans la population romaine. Des bruits étrangers, des prédictions sinistres circulent dans la ville, et le célèbre tribun *Cicernacchio*, qui jusqu'à présent s'était montré très attaché au gouvernement, prétend, à ce qu'on assure, se rallier au parti radical.

NAPLES. — On écrit de Naples, le 14 décembre, au *Nouvelliste* de Marseille :

« On prétend que le gouvernement vient d'élaborer plusieurs décrets qu'il attendait, pour voir le jour, que le prochaine arrivée de M. le duc de Serra Capriola, qui pourra le premier jour de l'an. Jusqu'à présent, rien n'est publié dans notre état politique, mais des améliorations sont promises.

« Tout ce qui a transpiré à Naples sur ces décrets paraît se rapporter, au moins en grande partie, à la Sicile. Il est question de Serra Capriola que M. Serra Capriola, ex-à sera muni de pleins pouvoirs, et aura sous sa main un conseil formé de sous-secrétaires d'Etat. Ce gouvernement de la Sicile, ainsi institué, ne correspondrait plus à Naples mais seulement à Palerme, et il aurait un ministère immédiat avec un ministère spécial pour les affaires de Sicile. Ce portefeuille indépendant est destiné au palais Comitini, appelé au ministère depuis quelque temps. »

DUCHÉ DE PARME. — On lit dans la *Gazette piémontaise* du 29 décembre, la proclamation par laquelle les ministres du duché de Parme annoncent à la population la mort de Charles-Louis de Bourbon, ex-duc de Lucques, et déclarent qu'à partir de ce jour l'administration du duché aura lieu au nom de l'infant Charles Ludovic de Bourbon (ex-duc de Lucques) auquel on a expédié un courrier à cette occasion.

Le même journal annonce que le 8 décembre il y a eu à Lucques une émeute considérable, qui avait été provoquée par la lecture faite dans un café d'un article de la *Revista* de Florence.

— Les dernières lettres de Gênes sous la date du 27 décembre, confirment pleinement l'entrée des Autrichiens à Parme. On peut donc considérer cette nouvelle comme certaine.

BAVIÈRE. MUNICH. — Le 16, on a publié ici l'édit qui abolit, jusqu'à nouvel ordre, la censure pour les affaires intérieures; il a produit le meilleur effet.

— La session extraordinaire des chambres bavaroises a tout récemment été close, et d'autres ministres ont remplacé, mais encore à titre provisoire, ceux qui gouvernaient au même titre depuis huit mois. Dans un pays aussi considérable que la Bavière, avec le rôle qu'elle aurait à jouer au milieu du nouvel ordre actuel de l'Allemagne, il est à désirer que la direction des affaires soit enfin remise en des mains dûment autorisées. On peut du reste regarder l'ordonnance que nous avons publiée hier, comme une véritable prise de possession, comme un gage sérieux de l'avènement définitif du nouveau cabinet.

PAYS-BAS. AMSTERDAM, 23 *décembre*. — Le conseil des ministres se réunit tous les jours sous la présidence du roi pour délibérer sur les modifications qu'il y aura à faire à la loi fondamentale. Le projet de loi concernant ces modifications ne sera, dans aucun cas, présenté aux chambres avant la fin du mois prochain.

ETATS-UNIS. — Les nouvelles de New-York sont du 3 décembre. Il y avait beaucoup d'agitation à Washington par suite de la prochaine ouverture du Congrès, qui était fixé au 6. On faisait une foule de conjectures sur la teneur du Message du Président, qui devait être publié à New-York dans la soirée du 7.

VARIÉTÉS.

DU CHOLÉRA-MORBUS

EN 1845, 1846 ET 1847. (1)

Dans l'empire ottoman, comme en Europe, les esprits sont en ce moment vivement préoccupés de l'apparition d'un fléau qui menace de nous envahir et de parcourir encore une fois le monde entier, comme il l'a fait déjà il y a une quinzaine d'années. Semblable à un astre de nouvelle formation qui s'élèverait pour la deuxième fois à l'horizon, le choléra-morbus commence une seconde révolution à la surface de notre planète. D'où vient cet te puissance occulte qui s'étend comme une armée dévastatrice? Par quelles causes mystérieuses un phénomène aussi étrange a-t-il pu être engendré? Vraiment, à la vue de ces grands fléaux qui naissent à certaines époques et disparaissent ensuite pour faire place à d'autres, on se demande si les tourments de nos souffrances sont comptés, et si nous ne pouvons espérer de nous délivrer d'un mal qu'à la condition d'en préparer et d'en favoriser un autre.—En effet, au moment où les milliers de lépreseries qui couvraient l'Europe et l'Asie commençaient à se fermer, la syphilis et la variole ont fait explosion avec une puissance de propagation dont rien ne nous représente aujourd'hui la malignité. Ces affreuses maladies semblent elles-mêmes s'éteindre sous les efforts constants de la thérapeutique et de l'administration; mais à peine sont-elles vaincues pour ainsi dire, naissent la scrophule qui s'infiltre peu à peu dans toutes les classes de la société, et la pellagre, sœur de la phthisie. Enfin la peste qui, après avoir tant de fois dévasté l'Europe et l'Asie, s'était retirée dans ses foyers primitifs où la sagesse humaine pouvait espérer de l'affaiblir à jamais, la peste mourante nous a légué le choléra-morbus.

Faut-il donc admettre la triste hypothèse que les maladies, comme toutes les choses humaines, se développent par voie de transformation, et sont soumises, elles aussi, à la loi générale de mutations successives? Je ne sache pas que cette question ait été jamais posée; cependant elle est du ressort de la philosophie médicale, et sa solution pourrait contribuer peut-être à expliquer plusieurs problèmes jusqu'ici inexplicables.

Pendant long-temps, le genre humain a pu recevoir, sans s'enquérir de quelles sources ils provenaient, les fléaux qui de loin en loin portaient dans son sein la mort et la désolation. Malheureusement pour trouver la raison naturelle de ces phénomènes terribles, il les envisageait comme les effets d'une cause surnaturelle, et se soumettait à leur action avec une pieuse et impassible résignation. Ainsi, au dixième siècle, les peuples de l'Europe auraient considéré l'apparition du choléra-morbus sous la forme qu'il a revêtue depuis trente ans, comme le signal de la fin du monde. Des esprits prévenus auraient vu dans les nuages l'épée flamboyante de l'ange exterminateur; beaucoup auraient même déjà entendu deux fois sonner dans les airs la redoutable trompette du jugement dernier. Quelques siècles plus tard, sous l'influence d'idées moins mystiques, les savans qui commençaient à reparaître après la longue nuit du moyen-âge, auraient trouvé la cause de l'épidémie actuelle dans la conjonction des astres, ou dans l'apparition insolite d'une comète. Mais, grâce à la science, à l'ignorance et à la superstition des premiers âges se dissipe chaque jour, et le temps est proche où l'esprit humain, suffisamment éclairé par l'expérience accumulée des siècles et par les importans travaux de la science moderne, pourra enfin chercher à pénétrer avec succès la génération des redoutables maladies qui sont à l'humanité ce que les tempêtes et les tremblemens de terre sont à la surface du globe.

S'il est vrai, en effet, que toutes les affections morbides n'ont pas présenté dans tous les temps les mêmes formes et les mêmes produits; s'il est vrai que de loin en loin des maladies nouvelles apparaissent; que la variole, la peste, le choléra-morbus, etc., n'ont pas toujours existé, du moins sous la forme épidémique, il faut certainement qu'il ait une cause profonde à tous ces changemens, à toutes ces créations. Or, cette cause ne pouvant exister que dans le sein de l'humanité elle-même et dans les influences multiples du monde ambiant, c'est-à-dire dans l'air et l'atmosphère, il s'en suit que des modifications importantes ont dû se produire soit dans la nature humaine, soit dans la physique du globe terrestre, soit, plus vraisemblablement, dans toutes les deux à la fois.

Nous devons avouer que la science n'est pas à son début dans une étude de ce genre; des lantiquité, on a recherché avec intérêt les circonstances spéciales qui favorisaient le développement de telle ou telle maladie. Depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, des médecins observateurs ont étudié avec soin l'influence de la lumière et du calorique, de l'air et des vents, de la terre et des eaux, sur l'organisation humaine. On n'a pas oublié non plus l'influence que les passions humaines, les agitations politiques, l'état civil et social, ont de supériorité exercent sur la production des maladies. Il a été constaté que des localités engendraient des maladies spéciales, que chaque saison avait en quelque sorte ses affections particulières, et que certaines épidémies revenaient presque périodiquement. Mais si la science commence à déterminer d'une manière assez satisfaisante la nature de plusieurs maladies endémiques et épidémiques, il n'en est pas moins vrai que pour le moment elle est encore réduite au silence, lorsqu'il s'agit d'expliquer la formation des fléaux meurtriers qui, tour-à-tour, ont prélevé la dîme des populations.

Pour revenir à notre sujet, qui peut dire ce qu'est le choléra-morbus, d'où il provient, comment il se propage?

Chacun sait que le père de la médecine a décrit une maladie qu'il nomme *choléri* (flux bilieux). D'autres médecins de l'antiquité, parmi lesquels Arétée de Cappadoce mérite surtout d'être mentionné, nous ont transmis des observations intéressantes sur la même affection; mais cette maladie avait les caractères si variés que celle que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de *choléra-morbus asiatique*, c'est-à-dire qui n'apparaît que par cas isolés. Il est possible que, dès cette époque, le choléra prît déjà une apparence *cataniqne* ou de peste épidémique; toutefois ce n'est que beaucoup plus tard que nous trouvons le tableau et définitif d'une manière complète. Syndenham, surnommé l'Hippocrate anglais, fut un des premiers médecins qui appela l'attention sur une certaine épidémie de choléra qui revenait en Angleterre et particulièrement à Londres, chaque année à la saison des fruits. Le même phénomène se présenta dans d'autres localités de l'Europe. Ainsi des épidémies cogne dont été signalées à Nîmes, ville de la France méridionale, en 1544; à Londres, principalement en 1669, 1676 et 1741; à Paris à plusieurs époques, surtout pendant l'été des années 1708, 1720, 1742 et 1832; à Lyon en 1832. Mais bien qu'elles fussent plus fréquentes que les petites épidémies, déterminées sous l'influence d'une constitution spéciale de l'atmosphère, étaient inhérentes aux localités où elles avaient pris naissance, et ne se propageaient jamais d'une contrée à une autre. Il paraît que l'Inde fut plus particulièrement affectée par le choléra, qu'on appelle dans l'Inde formé par les bouches du Gange, à été considéré comme le

(1) Le travail que nous publions a deux divisions: la première ne comprend que des considérations générales sur cette maladie; la seconde, qui est relative à la marche du fléau pendant les années 1845, 1846 et 1847, sera accompagnée d'une carte indiquant tous les lieux qui ont été envahis dans la période de ces trois années. Nous donnons aujourd'hui le commencement de la première partie; la fin paraîtra dans le prochain numéro.